

## CONSEIL DE QUARTIER NORD

Compte rendu de la réunion du mardi 11 février 2025

Lieu : L'Argos

Heure de début : 19h00 Heure de fin : 20h30

Diffusion : Membres du conseil de quartier, Jean Jacques LE COQ élu référent Quartier Centre – Fabienne Vaugarny élue référente Quartier Ouest – Monsieur le Maire.

<u>Membres du Comité</u>	
SILOU César, élu référent	Présent
JOBERT Jean-François	Présent
LAZZERINI Marine	Présente
LAZZERINI Nicolas	Excusé
LE DUC Raphael	Présent
LEROY Annick	Présente
PARADIS Chantal	Présente
WENKER Alain	Présent

Monsieur Jean Jacques Le Coq est présent à la réunion.

Jean-François JOBERT est désigné secrétaire de séance.

### 1 - Enquête relative à la mise en sens unique de la rue du Professeur Léon Bernard.

Chantal Paradis partage les résultats de l'enquête diffusée en mai – juin 2024 auprès des résidents du quartier concerné et relative à la mise en sens unique de la rue du Professeur Léon Bernard du rondpoint Léon Bernard vers l'avenue de Villepreux. Chantal remercie la Mairie pour l'aide apportée pour l'impression du questionnaire.

Un premier questionnaire avait été établi en mars 2022, uniquement diffusé auprès des résidents de la rue du professeur Léon Bernard faisant ressortir une nette majorité de résidents favorables à la mise en sens unique de cette artère.

Les résultats du 1<sup>er</sup> questionnaire :

(17 retours sur environ 21 habitations)

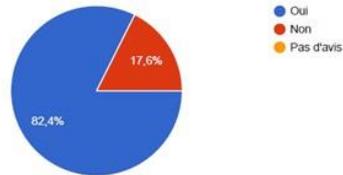
- 81% sont gênés par les problèmes de circulation
- Pour 90% le problème c'est la vitesse, puis les voitures qui passent sur le trottoir (63%)
- Pour les piétons : 54% trouvent que les trottoirs ne sont pas sécurisés, et pas adaptés aux poussettes, personnes à mobilité réduite, ... (36%)
- 82% pensent que la mise en sens unique de cette rue corrigerait les soucis de vitesse, de sécurité et d'incivilité
- Pas d'avis tranchés sur la question de la façon de réduire la vitesse

## Pour info, résultat de la 1<sup>ère</sup> enquête

Juin 2022, auprès des habitants de la rue du prof. Léon Bernard

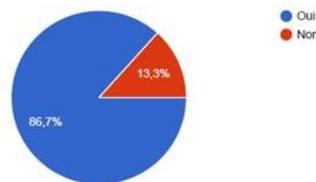
Pensez-vous que la mise en sens unique de la rue du prof. Léon Bernard sera une solution aux problèmes de vitesse, de sécurité et d'incivilité ?

17 réponses



Souhaitez-vous la mise en sens unique de la rue du prof. Léon Bernard ?

15 réponses



Contexte du 2<sup>ème</sup> questionnaire diffusé aux résidents Avenue de la Station, rue des Roses, Rue du Professeur L. Bernard, Rue Pierre Curie et Avenue de Villepreux (entre l'avenue de la Station et rue P. Curie)

Le but de ce 2<sup>ème</sup> questionnaire (en annexe du compte rendu de la réunion) était de sonder les habitants des rues adjacentes sur l'hypothèse d'un délestage de la circulation dans le cas de la mise en sens unique de la rue du prof. L. Bernard.

Ainsi, la question de mise en sens unique de la rue du prof. L. Bernard n'a pas été posée. Seules les questions liées aux difficultés de circulation et de sécurité ont été abordées.

Ce questionnaire a permis de mettre en évidence un regrettable constat, celui du refus de partager des désagréments pour améliorer le bien-être de tous.

### Résultats

49 réponses sur environ 100 habitations

#### Points d'accord

- Les habitants du quartier passent très souvent dans la rue du prof. L. Bernard.
- Plus en voiture qu'à pied.
- Dans le sens ascendant (du rond-point Léon Bernard vers l'avenue de Villepreux) - La rue du prof. L. Bernard est trop étroite pour une circulation à double sens.
- Les trottoirs de la rue du prof. L. Bernard ne sont pas adaptés aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite
- La vitesse est un problème dans cette rue mais aussi dans tout le quartier

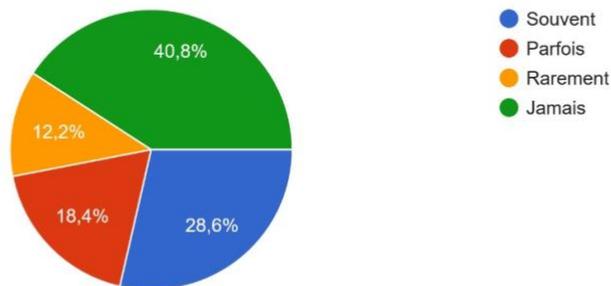
### Analyse

## Une énorme contradiction entre les constats et les solutions (ou plutôt les non-solutions)

Une majorité (55%) reconnaît que cette rue est trop étroite, dangereuse, inadaptée au double sens, mais refuse de pallier ce problème par peur de l'augmentation du trafic routier dans leur rue.

Avez-vous été témoin ou avez-vous subi des incivilités avec d'autres chauffeurs en circulant dans cette rue ?

49 réponses



47% des habitants du quartier ont subi ou été témoin d'incivilités et 18% rarement.

À noter : les habitants de la rue du prof. L. Bernard observent quasiment tous des incivilités et de façon fréquente dans leur rue.

### Les désagréments constatés dans la rue du prof. L. Bernard

1. **La vitesse** : 49%
2. **Les voitures passent sur le trottoir** : 47%
3. Les incivilités : 38,8%
4. Les voitures garées sur le trottoir : 34,7% Pour les piétons, les trottoirs :

1. Ne sont pas adaptés aux poussettes, personnes à mobilité réduite, ... 49%
2. Non sécurisés : 34,7%
3. Sans avis : 34,7%

☞ **Des réponses doivent être apportées.**

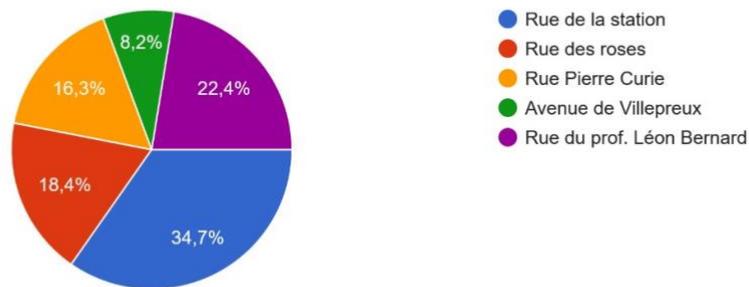
### Démographie des réponses

Très intéressant, puisque l'on voit bien où se situent les points de friction : Rue de la Station (qui recueillerait le plus de circulation) et la rue du prof. Léon Bernard (les 1<sup>er</sup> concernés).

Les habitants de la rue des Roses sont également peu favorables à une augmentation de la circulation.

Dans quelle rue habitez-vous ?

49 réponses



**À noter pour la rue de la station :** il y a un problème de vitesse dans cette rue car beaucoup d'automobilistes l'empruntent pour éviter le feu au croisement de l'avenue de Villepreux et rue du prof. L. Bernard, et de ce fait passent à très grande vitesse.

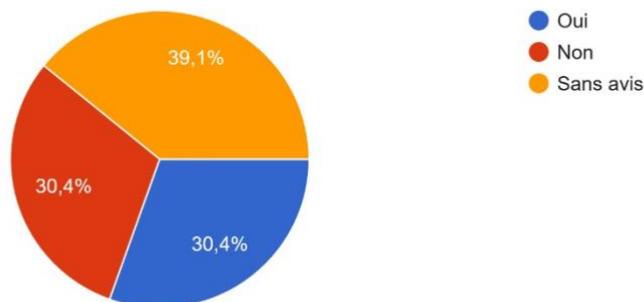
Il faut résoudre ce problème : un stop au niveau de la rue des Roses pour casser la vitesse (et éviter le forçage de cette priorité), ou des ralentisseurs.

**À noter pour la rue des Roses**

Rue à double sens et trop étroite, alternance du stationnement, les personnes qui viennent de la rue de la station et prennent le virage trop serré et trop vite pour venir dans la rue des roses. Toutefois, les habitants de cette rue ne souhaitent pas la mise en sens unique de leur rue.

Pour les habitants de la rue des Roses : souhaitez-vous rendre votre rue en sens unique (circulation de l'avenue de Villepreux vers la rue de la station) ?

23 réponses



### Stationnement

On observe que les habitants ont tendance à considérer que leur rue leur appartient et que de fait les places de stationnement aussi. Ils ne tolèrent pas que des non-résidents de leur rue stationnent leur véhicule (notamment les personnes qui prennent le train).

Autre contradiction : ceux qui veulent préserver leur place de stationnement dans leur rue trouvent que les habitants de la rue du prof. L. Bernard ne devraient pas se garer dans leur rue (« trop étroite pour une circulation dans les deux sens »).

**Stationnement alterné** des rues de la station et des Roses : beaucoup de mécontents, ce système ne fonctionne pas bien, les gens oublient ou ne respectent pas l'obligation de bouger leur véhicule la veille de la date du changement de côté.

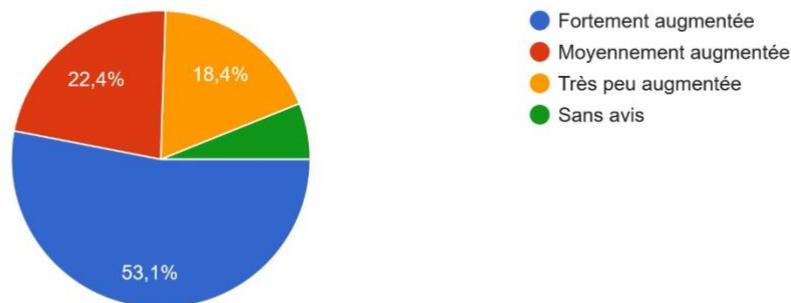
#### Plan de circulation

Aucune solution autre n'est proposée, sauf remettre à double sens la rue Dunant... ou des propositions surprenantes (interdire le stationnement dans la rue du prof. Léon Bernard sans proposer de solutions alternatives sachant qu'aujourd'hui, on compte 2 voitures minimum par famille).

Remarque : la plupart des réponses sont des automobilistes du quartier, et peu de personnes qui utilisent la rue du prof. L. Bernard à pied et on observe qu'une majorité de réponses vient d'habitants de la rue de la Station et des Roses globalement opposés au projet de mise en sens unique de la rue du prof L. Bernard par peur de l'augmentation de la circulation dans leur rue (potentiellement en moyenne de l'ordre d'environ 170 / 180 véhicules / jour).

Sachant qu'environ 100 voitures par jour devront utiliser l'une des 4 rues de délestage (voir le plan page 1) si la rue du prof. Léon Bernard était mise e...pensez-vous que la circulation dans votre rue sera :

49 réponses



#### Conclusion

La dangerosité de cette rue est partagée par tous, mais que la grande majorité des habitants ne souhaitent cependant pas modifier ses habitudes.

#### Propositions ?

##### Solution du sens unique :

- Avec des ralentisseurs ou des stationnements en chicane pour briser la vitesse
- Une protection du trottoir impair (le plus plat)
- Possibilité de faire une piste cyclable qui pourrait se poursuivre vers la gare.
- Aménager la rue de la station et la rue des roses pour éviter la vitesse Solution alternative :
- Permettre et marquer le stationnement sur le trottoir pair (penché)
- Refaire et protéger le trottoir impair avec des barrières tout le long (dans ce cas, il sera difficile d'avoir une piste cyclable).

Verbatim relevé sur les questionnaires retournés :

Projet de sens unique

- « c'est une Anerie »
- « Cette PROPOSITION consiste à déplacer le même problème dans une autre rue comme Avenue de la Station engendrant de gros problèmes avec les voitures qui se garent en venant de la gare et ceux liés changement de côté (stationnement alterné chaque quinzaine) »

#### Augmentation de la circulation dans votre rue : Avenue de Villepreux :

- « Déjà beaucoup de circulation avec la gare. Je suis CONTRE mettre la rue du prof. L. Bernard en sens unique. Et également trop de circulation dans les petites rues adjacentes si ce projet aboutissait »
- « Attention, il y a une école primaire dont la sortie se fait avenue de Villepreux / début rue des Roses. Une augmentation du trafic routier pourrait avoir un impact sur la sécurité des enfants »
- » Rue prof. L. Bernard en tant que piéton :
- « Trottoir trop étroit côté stationnement »

#### Rue Pierre Curie

- « Réserver la rue Pierre Curie aux habitants ! Le stop n'est pas respecté sur la rue Henri Dunant et un afflux de circulation serait accidentogène »

#### Habitation qui fait le coin Rue des Roses et Avenue de Villepreux

« Au carrefour de l'avenue de Villepreux et de la rue des Roses se trouvent l'école Paul Éluard. Fort trafic aux heures de rentrées et de sorties scolaires, actuellement la sécurité n'est pas assurée aux passages piétons ».

#### Proposition à la proposition de sens unique

« S'il était envisagé de mettre L. Bernard en sens unique il faudra mettre des ralentisseurs dans la rue, car les voitures vont foncer encore plus »

Pour mémoire, ci-après synthèse des informations collectées par le radar pédagogique installé rue du Professeur Bernard durant la période du 1<sup>er</sup> août au 8 septembre 2023 (avec la vitesse affichée pour la période du 1<sup>er</sup> au 8 août et sans affichage mais avec enregistrement de la vitesse pour la période du 9 août au 6 septembre).

<b>DONNEES STATISTIQUES RADAR PEDAGOGIQUE RUE DU PROFESSEUR LEON BERNARD SENS VILLEPREUX - LES CLAYES SOUS BOIS</b>			
<b>PERIODE DE CONTROLE : 1 AU 8 AOUT 2023</b>			
VITESSE SUR PANNEAU AFFICHEE	OUI	CONSIGNE VITESSE LIMITEE A	50 KM/H
NOMBRE DE VEHICULES SUR LA PERIODE ( 8 JOURS )	3957	MOYENNE NOMBRE DE VEHICULES JOUR	495
VITESSE MOYENNE	36 KM/H	85 % DES VEHICULES ROULE ENTRE	0 ET 38 KM/H
VITESSE MAXIMALE	61	NOMBRE DE VEHICULE CONCERNE	1
EXCES DE VITESSE % AU DELA DE 50 KM/H ( 30 )	0,75 %		

<b>DONNEES STATISTIQUES RADAR PEDAGOGIQUE RUE DU PROFESSEUR LEON BERNARD SENS LES CLAYES SOUS BOIS - VILLEPREUX</b>			
<b>PERIODE DE CONTROLE : 1 AU 8 AOUT 2023</b>			
VITESSE SUR PANNEAU AFFICHEE	NON	CONSIGNE VITESSE LIMITEE A	50 KM/H
NOMBRE DE VEHICULES SUR LA PERIODE ( 8 JOURS )	1432	MOYENNE NOMBRE DE VEHICULES JOUR	179
VITESSE MOYENNE	36 KM/H	85 % DES VEHICULES ROULE ENTRE	0 ET 41 KM/H
VITESSE MAXIMALE	58	NOMBRE DE VEHICULE CONCERNE	1
EXCES DE VITESSE % AU DELA DE 50 KM/H ( 17 )	1,18 %		

<b>DONNEES STATISTIQUES RADAR PEDAGOGIQUE RUE DU PROFESSEUR LEON BERNARD SENS VILLEPREUX - LES CLAYES SOUS BOIS</b>			
<b>PERIODE DE CONTROLE : 9 AOUT AU 6 SEPTEMBRE 2023</b>			
VITESSE SUR PANNEAU AFFICHEE	NON	CONSIGNE VITESSE LIMITEE A	50 KM/H
NOMBRE DE VEHICULES SUR LA PERIODE ( 33 JOURS )	19816	MOYENNE NOMBRE DE VEHICULES JOUR	600
VITESSE MOYENNE	33 KM/H	85 % DES VEHICULES ROULE ENTRE	0 ET 36 KM/H
VITESSE MAXIMALE	76 KM / H	NOMBRE DE VEHICULE CONCERNE	1
EXCES DE VITESSE % AU DELA DE 50 KM/H ( 36 )	0,18 %	EXCES DE VITESSE 15H00 EN JOURNEE	

<b>DONNEES STATISTIQUES RADAR PEDAGOGIQUE RUE DU PROFESSEUR LEON BERNARD SENS LES CLAYES SOUS BOIS - VILLEPREUX</b>			
<b>PERIODE DE CONTROLE : 9 AOUT AU 6 SEPTEMBRE 2023</b>			
VITESSE SUR PANNEAU AFFICHEE	OUI	CONSIGNE VITESSE LIMITEE A	50 KM/H
NOMBRE DE VEHICULES SUR LA PERIODE ( 33 JOURS )	5803	MOYENNE NOMBRE DE VEHICULES JOUR	175
VITESSE MOYENNE	40 KM/H	85 % DES VEHICULES ROULE ENTRE	0 ET 42 KM/H
VITESSE MAXIMALE	64 KM / H	NOMBRE DE VEHICULE CONCERNE	1
EXCES DE VITESSE % AU DELA DE 50 KM/H ( 10 )	0,17 %		

<b>COMMENTAIRES</b>			
Nombre de valeurs mesurées dans les deux sens de circulation, période du 1 au 8 aout 2023 : 5389			
Nombre de valeurs mesurées dans les deux sens de circulation, période du 9 août au 6 septembre 2023: 26509			
Beaucoup plus de véhicules circulent dans la sens Villepreux - Les Clayes-sous-Bois. Attention au choix du sens de circulation maintenu en hypothèse de mise en sens unique de circulation. Conséquences sur la vie du quartier, consultation de tous les riverains.			
Très peu de véhicules en excès de vitesse, avec et sans affichage de la vitesse sur le panneau d'affichage du radar.			
Le radar est resté en place sur une période longue afin d'avoir des statistiques plus affinées compte tenu du potentiel projet de passage en sens unique de cette artère municipale.			

## 2 - Autres sujets sont évoqués ou ré évoqués entre les membres du Conseil et M. Le Coq :

- Les membres du conseil constatent que la plupart des rues de notre quartier ne sont plus entretenues et notamment l'absence de balayage régulier des caniveaux comme cela était réalisé il y a plusieurs années. Mr Le Coq indique que le balayage des caniveaux sera dorénavant réalisé systématiquement 3 fois par an dans l'ensemble des rues de la ville et qu'un contrôle sera fait par la mairie pour s'assurer de la bonne réalisation de ce travail par le prestataire (les membres du Conseil indique que 3 fois par an apparait insuffisant). Mr Le Coq rappelle que chacun se doit d'entretenir le trottoir devant son domicile (désherbage, ramassage des feuilles mortes ...).
- En réponse à une question posée par Raphaël Le Duc lors de la réunion du 22/10/2024 concernant les quelques arbres abattus à l'occasion des travaux de réhabilitation de l'avenue de St Germain actuellement en cours, César Silou précise que ces arbres étaient malades.

Mr le Coq précise qu'ils feront l'objet d'un remplacement à la fin des travaux et rappelle que l'abattage des arbres est règlementé et indique qu'un arbre abattu doit être remplacé par une nouvelle plantation d'arbre. Il Précise par ailleurs que les arbres en bon état font l'objet d'une protection pendant la durée des travaux de réhabilitation de l'avenue.

- Les membres du comité du quartier évoque à nouveau comment pourrait être effectué un rappel aux habitants sur les incivilités et notamment les nuisances sonores au printemps et en été (tondeuses, nettoyeurs haute pression ....., gros œuvres de bâtiments et éventuellement réunions de groupes dans les jardins si elles sont récurrentes).  
Mr Le Coq rappelle la teneur de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2012 relatif à la lutte contre le bruit et précise qu'en cas d'infractions il convient le cas échéant de solliciter l'intervention de la police municipale.
- Annick LEROY évoque des arbres abattus avenue du président Kennedy le long du bâtiment « One Nation » et regrette la lenteur dans l'intervention attendue depuis plusieurs mois des services SQY concernant la revue du damage à la sortie du sous terrain côté « One Nation » (flaque d'eau stagnante et persistante en raison des pluies récurrentes ces derniers mois).
- Alain Wenker évoque un véhicule épave stationné devant le n° 8 de la rue du Professeur L. Bernard et demande à ce que la police municipale intervienne pour faire procéder à l'enlèvement du dit véhicule.

Mr Le Coq informe les membres du conseil de la tenue :

- le mercredi 12 mars 2025 à 19H00 d'une réunion plénière des 3 conseils de quartier en présence de Monsieur le Maire. A cette occasion une synthèse des travaux menés par les différents conseils de quartier sera présentée et tenue d'ateliers de travail durant cette réunion.
- Le mercredi 9 avril 2025 à 20H00 d'une réunion en présence de Monsieur le Maire avec les habitants et les membres du conseil du quartier Nord qui sera l'occasion d'échanges entre les différents participants.